



La résistance est nécessaire,
L'alternative est possible !

EN BREF

→ 5 MARS 2013

Manifestation

à l'appel des syndicats CGT,
FO, FSU et Solidaires

10h30 à Jeanne d'Arc

→ 6 MARS 2013

Assemblée citoyenne du
Front de Gauche

pour débattre des enjeux
de l'accord de
compétitivité-emploi)

20h salle Lavit
1, rue Léon Jouhaux
(M° Jolimont)



1er trimestre 2013

ÉDITION SPÉCIALE : Qui veut tuer le droit du travail ?



Rappel des faits :

Mai 2012 : On vire enfin Sarkozy.

Octobre 2012 : On dépasse les 3 millions de chômeurs mais qu'à cela ne tienne François Hollande n'a que le mot « austérité » à la bouche.

Novembre 2012 : Pacte pour la croissance : 20 milliards d'euros offerts aux employeurs grâce au crédit d'impôt pour la « compétitivité » sur les bas salaires.

11 janvier 2013 : toujours pas de croissance à l'horizon. Par contre, le MEDEF réussit à faire signer un accord extrêmement régressif sur l'emploi à 3 syndicats minoritaires..

**Le gouvernement veut-il vraiment lutter
contre le chômage et la précarité ?**

Assemblée citoyenne mercredi 6 mars 2013 20h salle Lavit

Le Front de Gauche de l'Est-Toulousain vous invite à venir étudier cet accord dans le texte, et éclaircir tous les points obscurs !

Une soirée qui promet d'être à la fois instructive et conviviale. Au programme : des débats, du théâtre, des quiz, des propositions pour une autre politique...

Soirée ouverte à tous les non-spécialistes !



Un exemple parmi d'autres.

Avec cet accord, les employeurs pourront imposer aux salariés la « mobilité », c'est-à-dire un changement de lieu ou de poste de travail. Et si le salarié n'est pas d'accord, licenciement pour « motif personnel » donc sans indemnités !



ENSEMBLE, décryptons cet accord qu'ils veulent voir devenir une loi...

Un accord « historique », « majeur », une « nouvelle étape de démocratie sociale » à « retranscrire fidèlement » dans la loi, nous dit le MEDEF...

Ne vous laissez pas
enfumer !

Un accord de chantage à l'emploi. Un accord de flexibilisation forcée. Une attaque contre le CDI. Un accord de sécurisation de la délinquance patronale.